

Procès-verbal de la séance du 4 février 2016 à 20 h 30

L'ensemble des membres du conseil municipal (17) était présent sauf Mme DOBIGNY M. et M. MASSICOT F. absents excusés ayant donné respectivement procuration à M. MOUSEL P. et LIESCH J-M

Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance (19 pour)

L'assemblée :

- 1. Approuve la séance du 3 décembre 2015 (pour 19) et la séance du 17 décembre 2015 (pour 18 et contre 1)*
- 2. Approuve la modification du PLU, (pour 18 –sauf Mme POCQUET intéressée à l'affaire n'a pu prendre part aux débats et à la délibération)*
- 3. Décide de poursuivre l'instruction des demandes pour clôture (19 pour)*
- 4. Maintien un droit de préemption urbain sur les zones UA – UB – UE – UL – UX- AU sauf AUxa et AUxb gérées par la C.C.V.S (19 pour)*
- 5. Décide de créer un emploi permanent au service technique (19 pour)*
- 6. Adopte les propositions faites par GRDF concernant la redevance d'occupation du domaine public par des chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF (19 pour)*
- 7. Décide de reprendre les voiries et réseaux dans les lotissements « De Castel Fontaine », « La Petite Bassière » et « St Marguerite » (18 pour 1 abstention)*
- 8. Décide d'accorder une gratification de 150 € destinée à un stagiaire venu au sein du service technique courant 2015 (18 pour 1 abstention)*
- 9. Dénomme :*
 - la Placette rue des écoles : Julien BORGNET*
 - la rue du futur lot. « Les Remparts » : Roberto FRIZZARIN (ancien président du comité de jumelage italien, décédé)*
- 10. Informations diverses,*
- 11. Questions diverses.*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 9 H 50.

Le maire,

P. MOUSEL